

VAL

Le magazine de votre
Communauté de communes

D'AMBOISE

DÉCEMBRE 2023



DOSSIER

CENTRE AQUATIQUE

BIENVENUE AU PREMIER CENTRE
AQUATIQUE BIOMINÉRAL DE FRANCE

4

PRÉSENTATION DU PRÉSIDENT
ET DES NOUVEAUX MEMBRES
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

8

EXTENSION ET RÉNOVATION
À LA CRÈCHE BOUTS D'CHOU





CENTRE AQUATIQUE

du Val d'Amboise



NOUVEAU

LE CENTRE AQUATIQUE EST OUVERT

100%
naturel

Non
agressif

Sans
chlore

Sans
plantes
filtrantes



HORAIRES (période scolaire)

Lundi : 8h - 13h30 et 16h - 20h

Mardi : 12h - 14h et 18h - 21h

Mercredi : 8h - 13h et 15h - 20h

Jeudi : 12h - 13h30

Vendredi : 8h - 13h30 et 17h - 21h

Samedi : 9h - 12h30 et 13h30 - 18h

Dimanche : 10h - 12h30 et 13h30 - 18h





Val d'Amboise | Le magazine, édité par la Communauté de communes du Val d'Amboise à 15 350 exemplaires.

Directeur de la publication : Yves AGUITON.

Rédaction, conception, réalisation : service communication de la Communauté de communes du Val d'Amboise.

Photos et illustrations : Val d'Amboise, Adobe Stock, Freepik, Flaticon, communes, Aquatic Science.

Impression : Numeriscann (imprimé sur papier certifié PEFC)

Communauté de communes du Val d'Amboise

9 bis rue d'Amboise 37530 Nazelles-Négron
02 47 23 47 44 • accueil@cc-valdamboise.fr

SOMMAIRE

4 • La communauté de communes

8 • Au fil des projets

10 **DOSSIER**

**BIENVENUE AU PREMIER
CENTRE AQUATIQUE BIOMINÉRAL
DE FRANCE**

18 • Nos communes ont des idées



INTERVIEW

YVES AGUITON

PRÉSIDENT DE LA CCVA

ELU PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 5 JUILLET 2023, YVES AGUITON EST LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE. PRÉSENTATION.

Yves Aguiton a été élu Président de la CCVA.

Ancien directeur régional de la Caisse des Dépôts, son parcours professionnel l'a conduit à travailler sur le financement de nombreux projets de collectivités locales. Sa démarche conjugue son travail depuis plus de 30 ans avec les collectivités locales, sa culture personnelle et sa formation en sciences politiques.

De nature altruiste, il a toujours été tourné vers les autres avec une volonté d'y être utile.

Quels sont les projets prioritaires de la Communauté de communes ?

Tout d'abord, la CCVA doit résoudre une équation budgétaire. Elle doit trouver des modalités financières lui permettant de faire face aux nombreux investissements fait ces dernières années qui ont créé une tension budgétaire. Des décisions ont déjà été prises et certaines en cours vont permettre à la CCVA de retrouver rapidement une situation financière « normale ».

Ensuite, pour le bon fonctionnement des organismes dans lesquels la CCVA

est impliquée, des décisions sont à prendre : finaliser un nouveau lien juridique et financier pour la MJC (et donc Éthic Étapes) ; et donner une nouvelle dynamique dans nos relations avec la Mission Locale pour l'Emploi.

Enfin, nous venons de finaliser le tant attendu Centre Aquatique sur lequel nous avons plus d'un an de retard dû à des problèmes techniques qui sont maintenant résolus. Je vous invite à découvrir le dossier spécial de ce magazine qui y est consacré.

En tant que Président, quel type de gouvernance souhaitez-vous impulser ?

Je souhaite impulser une gouvernance efficace et apaisée où tous les sujets peuvent être abordés. C'est-à-dire que toutes les parties prenantes soient au cœur des processus de réflexion et de décisions.

Ainsi, de nombreuses Conférences des Maires, lors desquelles tous les Maires sont présents, ont été programmées. C'est pour moi l'organe central de travail au sein de la Communauté de communes.

Elles seront toujours précédées d'une commission des vice-présidents pour préparer les dossiers présentés en Conférence des Maires, puis elles seront suivies d'un Conseil communautaire pour approuver les décisions.

Comment voyez-vous l'avenir de la CCVA et quels sont les projets sur le long terme ?

Nous devons faire en sorte que la CCVA ait une place dans l'ensemble de la dynamique économique, sociale et politique régionale. Une place importante, respectée et en parfaite harmonie avec nos territoires voisins.

Nous devons être efficaces dans la façon de porter nos projets, être soudés et respectueux de notre environnement afin d'être plus forts dans les années à venir.

Nous devons renforcer notre esprit communautaire, unir nos forces entre communes, Communauté de communes et services pour porter une ambition plus grande au profit de tous.

LE PRÉSIDENT ET LES MEMBRES DU BUREAU

LES VICE-PRÉSIDENT.E.S



Lionel LEVHA

Vice-président en charge de la vie économique, des parcs d'activités, du commerce-artisanat-tourisme ;
Conseiller municipal de Nazelles-Négron



Jocelyn GARÇONNET

Vice-président en charge du numérique, des nouvelles technologies, de l'innovation et de la formation ;
Conseiller délégué de Pocé-sur-Cisse



Virginie GAY-CHANTELOUP

Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du logement et de l'habitat ;
Maire de Limeray



Chantal ALEXANDRE

Vice-président en charge des finances et des ressources humaines ;
5^{ème} adjointe d'Amboise



Luc FAVIA

Vice-président en charge de l'eau potable, de l'assainissement et des déchets ;
Conseiller délégué d'Amboise



Didier ELWART

Vice-président en charge des bâtiments communautaires, de la voirie et du suivi de travaux ;
3^{ème} adjoint de Mosnes



Philippe DENIAU

Vice-président en charge de la transition énergétique, du PCAET, de l'environnement et de la GEMAPI ;
Maire de Saint-Ouen-les-Vignes



Cyrille MARTIN

Vice-président en charge des transports, de la mobilité et des citoyens français itinérants ;
Maire de Nazelles-Négron



Pierre MORIN

Vice-président en charge de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse, de l'action sociale et de la culture ;
Maire de Noizay

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Frédéric SAROUILLE

Conseiller délégué à l'aménagement du territoire et à l'attractivité ;
Maire de Souvigny-de-Touraine



Gérard LELEU

Conseiller délégué à l'assainissement et aux déchets ;
Conseiller municipal de Nazelles-Négron



Pascal DUPRÉ

Conseiller délégué à l'habitat et au logement ;
Maire de Chargé



Jean-Michel LÉNA

Conseiller délégué au Vinopôle ;
1^{er} adjoint de Cangey



Brice RAVIER

Conseiller délégué au sport ;
Maire d'Amboise



Blandine BENOIST

Conseillère déléguée au Plan Alimentaire Agricole Territorial ;
Maire de Neuillé-le-Lierre



Hervé LENGLET

Conseiller délégué aux finances ;
Maire de Lussault-sur-Loire

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Thierry BOUTARD

Conseiller communautaire ;
Conseiller municipal d'Amboise



Lionel CHISSON

Conseiller communautaire ;
4^{ème} adjoint d'Amboise



Claude CICUTTI

Conseiller communautaire ;
Maire de Montreuil-en-Touraine



Jean CORNUAULT

Conseiller communautaire ;
6^{ème} adjoint d'Amboise



Christine FAUQUET

Conseillère communautaire ;
Maire de Saint-Règle



Gismonde GAUTHIER-BERDON

Conseillère communautaire ;
Conseillère municipale de Nazelles-
Négron



Sandra GUICHARD

Conseillère communautaire ;
3^{ème} adjointe d'Amboise



Evelyne LAUNAY

Conseillère communautaire ;
7^{ème} adjointe d'Amboise



Marc LEONARD

Conseiller communautaire ;
Conseiller municipal d'Amboise



Catherine MEUNIER

Conseillère communautaire ;
Conseillère déléguée de Pocé-sur-Cisse



Jacqueline MOUSSET

Conseillère communautaire ;
Conseillère municipale d'Amboise



Vincent RALLE

Conseiller communautaire ;
Conseiller délégué d'Amboise



Karine ROUMANEIX

Conseillère communautaire ;
9^{ème} adjointe d'Amboise



Myriam SANTACANA

Conseillère communautaire ;
1^{ère} adjointe d'Amboise



Corinne SIMONEAU

Conseillère communautaire ;
Conseillère déléguée d'Amboise



Johnny VERCOUILLIE

Conseiller communautaire ;
8^{ème} adjoint d'Amboise

>> LES CHIFFRES

1

Président

9

Vice-président.e.s

7

Conseillers
délégués

33

membres au
Conseil communautaire

UNE EXTENSION POUR LA CRÈCHE BOUTS D'CHOU

Après les travaux d'extension réalisés au printemps dernier, les travaux intérieurs ont pu débuter cet été.

Afin de pouvoir les réaliser, la crèche Bouts d'Chou a dû fermer ses portes le 10 juillet 2023, soit 3 semaines avant sa fermeture estivale habituelle. Une organisation contraignante pour les parents mais nécessaire pour l'avancée du chantier et à terme le bien-être des 60 enfants accueillis et des 25 agents travaillant à la crèche.

En effet, la structure, datant de 2000, rencontrait des problèmes thermiques et électriques. Le tout associé à un manque d'espace pour le personnel.

L'extension réalisée, d'une superficie de 58m², a permis le déplacement d'une section (sur les 6 que compte la crèche) qui elle-même a permis le déplacement de bureaux et autres espaces.

Côté technique, l'isolation thermique et la mise aux normes électriques réalisées cet été, permettront de mieux réguler les températures été comme hiver.



Depuis le retour des enfants, le 21 août dernier, le chantier continue. La partie du personnel est désormais finalisée. Actuellement, la lingerie et le dortoir de la nouvelle section (extension) sont en cours de réalisation.

Prochaine étape, la réfection de l'entrée et de la salle de motricité pour une fin de travaux prévue avant le printemps 2024.



"La crèche Bouts d'Chou rénovée, modernisée, agrandie sera un atout pour le quotidien de toutes les familles. Le bien-être des enfants et le confort des agents doivent être une attention constante. Investir pour la petite enfance, c'est une mission essentielle pour la CCVA."

Pierre Morin, Vice-président en charge de la petite enfance



"À l'issue de cette 3^{ème} phase de travaux, nous apprécions de pouvoir investir les nouveaux espaces (bureau de direction, salle de repos, lingerie, ...).

Le plus important pour l'ensemble de l'équipe est de continuer à proposer un accueil de qualité aux enfants malgré les impératifs liés aux travaux sur un site occupé."

Amélie Esnault, Directrice de la crèche Les Bouts d'Chou à Amboise

LE PRÉSIDENT ET LE VICE-PRÉSIDENT EN VISITE À BOUTS D'CHOU

Yves Aguiton, Président de la CCVA et Pierre Morin, Vice-président en charge de la petite enfance sont allés à la rencontre des professionnelles de la crèche Bouts d'Chou le 9 novembre dernier. L'occasion pour eux de faire le point sur l'avancée des travaux et les futurs aménagements possibles.



Delphine Delgado - responsable du service petite enfance, Yves Aguiton - Président de la CCVA, Pierre Morin - Vice-Président en charge de la petite enfance et Clémence Gauthier - directrice du pôle Services à la population lors de la visite de la crèche Bouts d'Chou le 9 novembre 2023.

DES LOCAUX SUPPLÉMENTAIRES POUR LA CCVA

Près de 3 ans après le début des travaux, la Communauté de communes a achevé la réhabilitation du bâtiment qui servait autrefois de réfectoire à l'entreprise Saint-Gobain.

Situé 5 - 7 rue d'Amboise à Nazelles-Négron, on trouve à l'intérieur de ce bâtiment, d'une superficie globale de près de 600m², la **salle communautaire** (264m²). Ici, se déroulent désormais les conseils communautaires de la CCVA, qui avant avaient lieu au Centre Socio-culturel de Nazelles-Négron, et des réunions internes.

On y trouve également un **espace communautaire** (342m²) constitué de 11 bureaux. Celui-ci accueillera dans quelques semaines le service urbanisme, dont les bureaux sont actuellement situés sur l'Île d'Or à Amboise. À moyen terme, cet espace accueillera également une « Maison de l'habitat » dans laquelle les habitants du territoire pourront se rendre pour obtenir toutes les informations et conseils liés à leur logement : urbanisme, aides à la rénovation, transition écologique, mobilité, ... Ce projet est en cours de travail par les vice-présidents de la Communauté de communes.

Quant à l'accueil du public de la CCVA, il continue de se faire au siège actuel, 9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron tous les jours de 9h à 12h.



1^{ÈRE} PHASE DE TRAVAUX FINALISÉE À LA CITÉ SCOLAIRE D'AMBOISE



Initiés par la CCVA, les travaux de la rue du Clos des Gardes font partie d'un programme global de réaménagement de la cité scolaire démarré en 2014. Après le transfert du stade des 5 Tourangeaux, par la Ville d'Amboise, pour laisser place à la gare routière, les travaux de la rue du 8 mai 1945 et la construction du Centre Aquatique du Val d'Amboise, le réaménagement de la rue du Clos des Gardes a permis de recomposer l'espace public pour donner plus de place aux déplacements doux (piétons, deux-roues).

La première phase des travaux, d'un montant de 952 000€ TTC s'est achevée aux vacances de la Toussaint après avoir débuté fin juin. Des travaux de voirie et réseaux divers, d'espaces

verts et d'éclairage public ont été réalisés depuis le croisement entre la rue du 8 mai 1945 et la rue du Clos des Gardes jusqu'au carrefour de l'avenue des Montils.

Les cyclistes disposent dorénavant d'une piste en dehors de la circulation, les trottoirs ont été refaits pour faciliter et sécuriser la circulation piétonne, l'éclairage public a été totalement rénové avec des sources LED et une quinzaine d'arbres avec fosses adaptées viennent d'être plantés à l'automne.

La 2^{ème} phase des travaux, d'un montant estimé de 370 000€ TTC est prévue pour l'été 2024. Elle concernera la partie sud de la rue du Clos des Gardes jusqu'à la médiathèque.

Une concertation est également en cours avec la ville d'Amboise pour le prolongement de la piste cyclable allée de Plaisance.

À terme, le réaménagement de la cité scolaire devrait permettre une circulation plus apaisée et plus sécurisée dans ce quartier fortement fréquenté par les habitants du Val d'Amboise.



"Je remercie le service commun voirie, le maître d'œuvre et les entreprises pour leur engagement à réaliser cet aménagement dans un planning contraint et dans le respect du budget initial.

Des félicitations spéciales à l'entreprise EIFFAGE pour la qualité de finition des ouvrages, pour l'organisation et pour leur professionnalisme."

Didier Elwart, Vice-président en charge des bâtiments communautaires, de la voirie et du suivi de travaux





DOSSIER

CENTRE AQUATIQUE

BIENVENUE AU **PREMIER CENTRE AQUATIQUE BIOMINÉRAL DE FRANCE**

EN 2017, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE (CCVA) LANCE SON PROJET DE CRÉATION D'UN CENTRE AQUATIQUE, DESTINÉ À REMPLACER L'HISTORIQUE PISCINE GEORGES VALLEREY QUI NE RÉPOND PLUS AUX BESOINS DES UTILISATEURS ET QUI PRÉSENTE UN ÉTAT DE VIEILLISSEMENT AVANCÉ IMPLIQUANT DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT ÉLEVÉS.

6 ANS PLUS TARD, LE CENTRE AQUATIQUE DU VAL D'AMBOISE OUVRE SES PORTES.



01 TRANSFERT

2009

La piscine Georges Vallerey devient d'intérêt communautaire lors du transfert de la compétence « Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire ».



02 RÉFLEXIONS

2012

Un projet autour de l'équipement aquatique du territoire est déjà en réflexion en 2012.

03 ÉTUDE & VALIDATION

2017

Après étude, le conseil communautaire valide la construction d'un nouvel équipement.



04 TRAVAUX

2019

Les travaux débutent en décembre 2019. Le chantier prend du retard en raison de la crise sanitaire et de difficultés financières et techniques des entreprises.



05 OUVERTURE

2023

Début octobre, le Centre Aquatique ouvre progressivement aux scolaires, aux clubs et aux enfants de l'école de l'eau pour ouvrir définitivement au grand public le 23 octobre 2023.



HISTORIQUE



UN BÂTIMENT ECO-RESPONSABLE

L'un des principaux enjeux du projet était de **construire un bâtiment éco-responsable** permettant de maîtriser les besoins énergétiques et donc les coûts de fonctionnement. L'équipement devait également répondre aux engagements pris par le Val d'Amboise à travers le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Pour former un ensemble efficient, harmonieux et cohérent, des matériaux sains et durables réduisant l'empreinte écologique et faciles d'entretien ont été utilisés.

Afin de réduire les besoins énergétiques et de garantir une bonne performance thermique du bâtiment, la lumière naturelle a été privilégiée et sur le toit, des panneaux photovoltaïques hybrides ont été installés pour produire, à la fois, la chaleur de l'eau et l'énergie électrique du bâtiment.

Pour optimiser la consommation d'eau, la filtration performante des bassins permet de la réduire, et des économiseurs d'eau dans les sanitaires ainsi que des récupérateurs d'eau issue de la filtration biologique pour l'arrosage des espaces verts ont été installés.



"Notre Centre Aquatique est certainement le plus écologique de France. C'est aussi le premier centre aquatique couvert utilisant ce système de filtration en France."

Yves Aguiton, Président de la CCVA

>> LES CHIFFRES

790m²

de toiture
végétalisée

44

panneaux solaires posés
sur le toit, soit 70m²

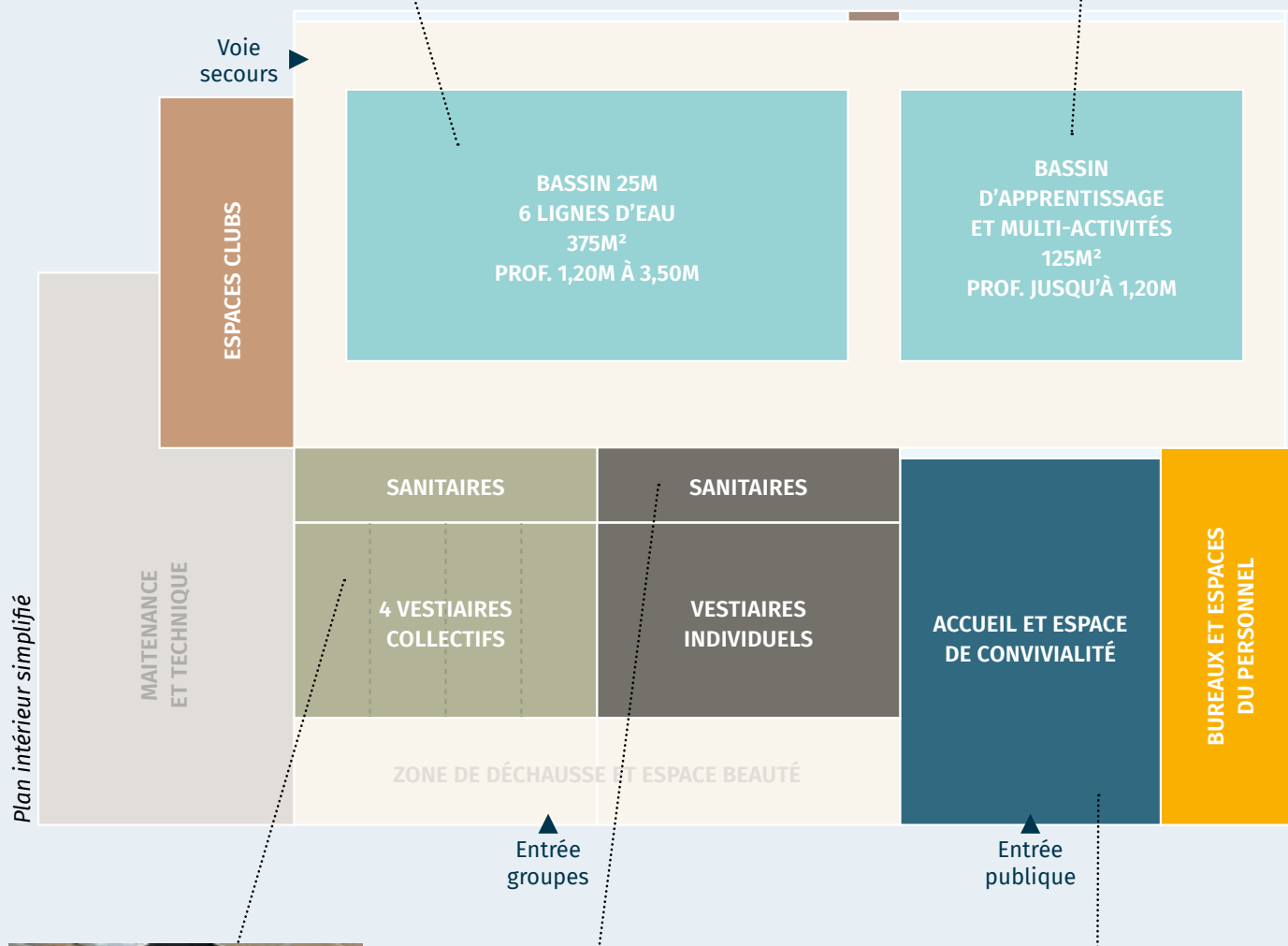
26°

la température de
l'eau relevée cet été juste
avec l'énergie solaire

CONSTRUCTION



Toiture végétalisée du Centre Aquatique



PLAN

DE 4 MOIS À 6 ANS

BÉBÉS NAGEURS ET JARDIN AQUATIQUE **NOUVEAU**

Des équipements ludiques sont disposés dans le bassin d'apprentissage, chauffé à 32°C lors de ces séances.

Une activité en famille pour faire découvrir l'eau aux plus petits jusqu'à l'apprentissage progressif de la nage pour les plus grands.

Tous les samedis.

Bébés nageurs (de 4 mois à 4 ans) - de 9h à 11h
Jardin aquatique : jusqu'à 6 ans - de 11h à 12h30



DE 6 À 12 ANS

APPRENDRE À NAGER AVEC L'ÉCOLE DE L'EAU

Afin de permettre aux enfants de se familiariser avec le milieu aquatique et d'y évoluer de manière autonome, le Centre Aquatique propose, via L'école de l'eau, un cycle d'apprentissage en fonction de l'âge de l'enfant. Ces cours sont collectifs et adaptés à tous les enfants de 6 à 12 ans.

1 cours/semaine au choix (durée : 1h)

Stage pendant les vacances scolaires - 1 cours/jour pendant une ou deux semaines (au choix)



DÈS 16 ANS

POUR LES ADULTES

Cours d'apprentissage de base jusqu'au perfectionnement.

Mais aussi, des cours d'aquaphobie pour maîtriser et combattre sa peur de l'eau.

Cours les mardis et vendredis (durée : 1h)

Mais aussi...

UN CRÉNEAU SPÉCIAL POUR LES FEMMES ENCEINTES

Une activité douce alliant travail de respiration et relaxation. À partir du 3^{ème} mois de grossesse.

Tous les lundis à 11h (durée : 45')

DÈS 16 ANS**BOUGER AVEC
LES COURS
AQUAFITNESS****NOUVEAU**

Quatre cours d'aquafitness de différentes intensités sont proposés.

Aquagym (durée : 45')

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et dimanche

Aquajumping (durée : 30')

Mardi et vendredi

Aquabiking (durée : 30')

Lundi et mercredi

Aquatrainning (durée : 45')

Lundi, mercredi et jeudi

JOUER BOUGER DÉCOUVRIR S'ENTRAÎNER SE PERFECTIONNER

+ 34H

le nombre d'heures
d'ouverture au public
par semaine **EN PLUS** par
rapport à la piscine
Georges Vallerey



"C'est un projet qui a mûri et qui va répondre, j'en suis certain, à **TOUTES** les demandes."

Brice Ravier, Conseiller délégué au sport à la CCVA, Maire d'Amboise.

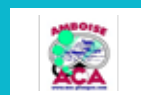
Du côté des clubs ...

La CCVA soutient activement les associations de sport aquatique du territoire en leur mettant à disposition gratuitement le Centre Aquatique pour leurs entraînements et compétitions.

Pour leur confort, des espaces destinés au rangement de leur matériel ont été créés sur mesure.

**ACA Natation**

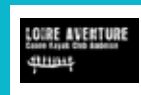
06 42 76 90 44
www.aca-natation.com

**ACA Plongée**

contact@aca-plongee.com
www.aca-plongee.com

**Mèrou Val d'Amboise**

merouplongee37@gmail.com

**Loire Aventure**

02 47 23 26 52
www.loire-aventure.fr

**Aqualibre**

www.aqualibre.fr



L'équipe du Centre Aquatique vous accueille tous les jours de la semaine.

+ d'infos (horaires, tarifs, activités, ...):

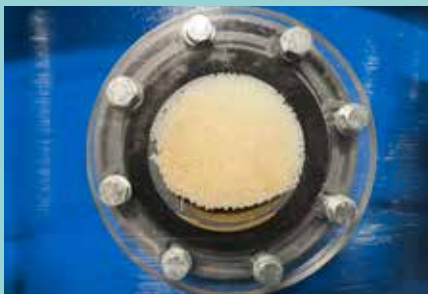
Centre Aquatique du Val d'Amboise
14 rue du 8 mai 1945 - 37400 Amboise
02 47 23 10 69 • centreaquatique@cc-valdamboise.fr
www.cc-valdamboise.fr/centre-aquatique-du-val-damboise
@valdamboise37



Polyvortex - Ces pré-filtres permettent d'ôter les pollutions organiques et mécaniques inférieures à 0,05 mm.



Filtres biologiques - Les cuves bleues contiennent des bactéries qui, de par leur digestion, vont éliminer la matière organique et les microrésidus de l'eau.



Filtres biologiques - Les cuves bleues sont remplies de billes en plastiques sur lesquelles les bactéries viennent s'accrocher pour « se nourrir ».



Réacteur UV - L'eau est désinfectée et épurée par un réacteur UV qui lui garantit sa cristallinité.



UNE FILTRATION BIOLOGIQUE POUR UNE EAU 100% NATURELLE

Nous avons tous déjà eu les yeux qui piquent, la peau qui tire ou les bronches incommodées après avoir été à la piscine. Certains ont même déjà dû renoncer à aller nager à cause des effets du chlore sur leur santé.

C'est pourquoi, dans l'objectif de pouvoir accueillir tous les publics, la CCVA a fait le choix d'une filtration biologique pour son Centre Aquatique.

Ce système de filtration encore unique en France pour les piscines publiques couvertes, repose sur l'injection de minéraux et de bactéries au sein du circuit qui vont venir ingérer les polluants apportés par les nageurs. On dit alors que l'eau est désinfectée mais pas désinfectante (elle ne contient pas d'agent chimique comme le chlore ou le brome) ou même qu'elle est « vivante » !

La sensation de baignade est semblable à celle en milieu naturel : l'eau est douce, claire et surtout sans effet sur la santé des baigneurs, des professionnels et sur l'environnement.

FONCTIONNEMENT

COMPRENDRE LE PRINCIPE DE FILTRATION

1 FILTRATION

L'eau des bassins passe dans des pré-filtres, appelés polyvortex, qui vont ôter toutes les pollutions supérieures à 0,05 mm (pansements, bijoux, cheveux, ...).

L'eau passe ensuite dans le filtre biologique où les bactéries, qui sont à l'intérieur, viennent éliminer le restant des polluants non filtrés par les polyvortex.

2 PURIFICATION

Après son passage dans les filtres, l'eau est désinfectée et épurée par un réacteur UV.

3 RÉGULATION

Les minéraux et bactéries sont automatiquement injectés dans le système afin de réguler l'équilibre de l'eau.



POURQUOI AVOIR OPTÉ POUR UNE FILTRATION BIOLOGIQUE ?

Dans le projet de construction, datant de juin 2017, **les élus ont exprimé leur volonté d'avoir un centre aquatique bioclimatique** plutôt que d'accumuler des procédés techniques qui engendreraient des coûts de maintenance élevés.

Les techniques, matériaux et procédés de mise en œuvre choisis devaient allier fiabilité et pérennité.

C'est donc le projet de l'agence Coste Architecture qui a été retenu par le Conseil communautaire du 23 janvier 2018. En effet, cette dernière a proposé un équipement sans chlore permettant un gain en consommation d'eau et d'énergie grâce au renouvellement de l'air limité de par la non-utilisation de chlore.

Vos questions

Pourquoi l'eau n'est pas bleue ?

Les bassins du Centre Aquatique sont en inox. Cette matière argentée sublime l'eau et fait évoluer sa couleur en fonction de la luminosité. Vous la percevrez parfois bleue, parfois grise ou même vert turquoise.

Pourquoi avoir choisi un revêtement inox ?

L'inox est une matière très résistante à la corrosion. Sur le long terme, les risques de fissuration et donc de fuites sont quasi-nuls. Sa surface non-poreuse limite la prolifération des algues. Associée à notre filtration biominérale, l'eau paraît encore plus saine et limpide.

D'un point de vue écologique, c'est un matériau 100% recyclable avec un impact neutre sur l'environnement, ce qui correspond à notre

engagement de construire un bâtiment éco-responsable.

Pourquoi dit-on que l'eau est « vivante » ?

Pour réguler l'équilibre de l'eau, on injecte des minéraux et des bactéries qui « se nourrissent » des polluants apportés par les nageurs. Et ces dernières sont intolérantes aux produits chimiques (déodorant, crèmes, maquillage, ...).

L'eau est-elle propre même sans chlore ?

Lors de son arrivée dans le filtre, l'eau est débarrassée de la matière organique et des microrésidus de l'eau grâce à une digestion bactérienne. Elle est ensuite désinfectée et épurée par un réacteur UV qui garantit sa potabilité et sa pureté.

Quelles sont les règles d'hygiène à respecter ?

En plus de la douche savonnée obligatoire, comme dans toutes les piscines, nous imposons également le démaquillage et le port du bonnet de bain.

En effet, l'eau est désinfectée mais pas désinfectante puisqu'elle ne contient pas de produits chimiques tels que le chlore, le brome, etc. En cas d'incident d'hygiène, un recyclage complet de l'eau prend 1h30 pour le bassin de nage, 45 minutes pour le bassin d'apprentissage, et entraîne une obligation de fermeture temporaire à minima durant cette période.

Il est également important de bien respecter les zones pieds nus / pieds chaussés.

Le respect de l'ensemble de ces règles, vous garantit un Centre Aquatique propre et fonctionnel.

NOS COMMUNES ONT DES IDÉES



NAZELLES- NÉGRON

ÇA BOUGE SUR LES MOBILITÉS DOUCES À NAZELLES-NÉGRON

Le développement des mobilités douces, en particulier du vélo, est une priorité pour l'équipe municipale.

Le vélo est une solution concrète aux besoins de déplacement quotidien des habitants de notre territoire avec des infrastructures adaptées. Il est également une réponse efficace pour participer et accélérer la transition écologique dans laquelle la commune s'est engagée depuis de nombreuses années.

Suite à une étude sur les mobilités douces, des investissements et des travaux sont programmés pour la création d'itinéraires cyclables et la requalification de voiries au quartier de Vilvent. À ce titre, l'État a reconnu l'ambition de la commune dans le cadre de l'appel à projet « du fonds national mobilités actives » et participera à son financement.

De nombreuses animations en faveur du vélo viendront en appui de ce programme.

SÉQUENCE 3 / RUE DES GIROIS (NORD)
VUE



AMBOISE

LE RETOUR DU BUS D'AMBOISE : UN SERVICE INDISPENSABLE POUR LES DÉPLACEMENTS DES USAGERS

Depuis le 4 septembre, les Amboisiens et visiteurs bénéficient de nouveau d'une solution de transport collectif avec la remise en circulation du bus, reliant la gare à la zone industrielle de la Boitardière, passant par l'île d'Or, le cœur de ville, le quartier Malétrenne Plaisance et celui de la Verrerie.

Dès 6h30 du matin et jusqu'à 19h30, huit allers-retours sont assurés quotidiennement.



D'une capacité de 21 passagers assis et 37 passagers debout, le bus dispose d'un espace réservé à un fauteuil roulant et est gratuit pour les moins de 18 ans, les titulaires de la carte émeraude et les titulaires d'une carte d'invalidité.

Sa géolocalisation via un flash code permet également de suivre sa circulation en direct.

Plus d'information : www.ville-amboise.fr



SAINT-RÈGLE

LES PETITS-DÉJEUNERS MUNICIPAUX

Depuis la rentrée, la municipalité propose des petits-déjeuners auxquels les habitants sont conviés afin que chacun puisse se rencontrer et passer un moment agréable et gourmand.

Sur inscription préalable, gratuitement, chacun est invité à venir prendre thé ou café chaud avec des viennoiseries. C'est l'occasion d'échanger avec les élus ou entre soi dans une ambiance conviviale.

La dernière édition du samedi 11 novembre a été suivie de la commémoration de l'armistice et il est prévu que le petit-déjeuner du mois de janvier accompagne les vœux de Madame Le Maire.



Information et inscription : Mairie de Saint-Règle
02 47 57 41 21 • mairie.saintregle@wanadoo.fr



POCÉ-SUR-CISSE

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

Ce marché trimestriel, lancé le 30 septembre 2022, avait à l'origine trois ambitions : faire découvrir des producteurs locaux, valoriser un lieu nouveau sur la commune, initier ou encourager une démarche de consommation de proximité. On le sait, il faut du temps pour faire connaître une nouveauté, pour faire venir les gens, pour fidéliser, mais nous sommes sur le bon chemin.

Ce marché a été possible grâce à la collaboration avec l'AMAP'TITE GRANGE de Saint-Ouen-Les-Vignes, et plus particulièrement grâce à sa présidente, Marie Rousseau, qui, en accord avec le conseil d'administration de l'AMAP, a convié les producteurs de l'AMAP à participer à ce nouvel événement ; merci à eux tous pour ce partenariat efficace et porteur.

Dates des marchés pour 2024 :

Vendredi 2 février 2024
 Vendredi 7 juin 2024
 Vendredi 6 septembre 2024
 Vendredi 6 décembre 2024

Un horaire à retenir : dès 16h et jusqu'à 18h30



SOUVIGNY-DE-TOURAINE

[ZOOM SUR] L'ASSOCIATION « L'INSTANT DE PARTAGE », TISSEUSE DE LIENS

Créée en avril 2022, l'association s'est donnée pour missions de gérer le café associatif mis à disposition par la commune, de l'animer en partenariat avec les acteurs locaux pour favoriser les rencontres, développer le lien social et l'accès à la culture, lutter contre l'isolement, et participer à l'animation socioculturelle de la commune.



Cette mission de « tisseur de liens » a été reconnue par la communauté de communes du Val d'Amboise qui a versé à l'association une aide de 4 000€. Cette aide communautaire, les subventions communales et recettes propres provenant des adhésions et des activités ont permis à l'association :

- d'acheter du matériel (machine à café à grains, vidéo-projecteur, écran de projection, enceinte mobile)
- de mettre en place des services et ateliers hebdomadaires : commande de pain et viennoiseries pour les dimanches matin, loisirs créatifs, « faire soi-même », jeux de société
- d'organiser des manifestations ponctuelles : soirée Touraine Primeur, dictée géante, troc plantes, concours de belote, soirée théâtre, atelier couture caritatif dans le cadre d'octobre rose. À l'occasion de la récente Coupe du Monde, l'association a mis en place une « fanzone rugby » avec retransmission des matchs sur écran géant et restauration rapide. La soirée « Halloween » co-organisée avec l'association des parents d'élèves le 31 octobre a vu défiler dans le village nombre de fantômes, sorcières et autres petits monstres.

Suite au succès rencontré par ces premières éditions, certaines manifestations seront reconduites et l'équipe de bénévoles réfléchit à de nouvelles idées.

Pour en savoir davantage, n'hésitez pas à contacter le Président, Olivier Bastien :

linstantdepartage.souvigny37@gmail.com

@L'Instant de Partage-Café Associatif



PROTÉGEONS-LES

458

HIRONDELLES RUSTIQUES OBSERVÉES
SUR LE TERRITOIRE DU VAL D'AMBOISE
DURANT LES INVENTAIRES DE L'ATLAS DE LA
BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE (2022 - 2023)

+ d'infos : www.cc-valdamboise.fr

© Crédit photo : Eric Sansault



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



Pays Loire
Touraine

ATLAS de
biodiversité
Val d'Amboise

